
Evaluation des biens immobiliers et expertises immobilières

Publié le 11/04/2012



Comment expertiser son bien immobilier avant de le mettre en vente ?

Pour obtenir une estimation de la valeur d'un bien immobilier, vous pouvez consulter la carte des prix interactive des Notaires de Paris-Ile-de-France ou le service "Immo Notaires Argus". Pour une estimation plus précise, vous pouvez également demander une expertise immobilière à votre notaire.

Consulter les outils immobiliers des Notaires de Paris-Ile-de-France :

- Cartes des prix de l'immobilier en Ile-de-France (cliquez-ici)**
- Immo Notaires Argus (cliquez-ici)**